

Conte-type 592
LA DANSE DANS LES ÉPINES

Aa. Th. *The Dance Among Thorns*. — Grimm n° 110, *Der Jade im Dorn* (Le Juif dans les épines).

Version de Haute-Bretagne
LES TROIS DONNS

Il y avait une fois un petit garçon qui avait perdu sa mère presque en naissant, et son père, qui était jeune encore, n'avait pas tardé à se remarier ; mais sa seconde femme, au lieu d'avoir soin de l'enfant de son mari, le détestait de tout son cœur et le traitait durement.

Elle l'envoyait garder les moutons le long des routes, et il devait rester dehors toute la journée, n'ayant pour se couvrir que des habits usés et rapiécés ; pour sa nourriture, elle lui donnait une toute petite tranche de pain, avec si peu de beurre qu'en l'étendant de son mieux l'enfant avait peine à couvrir la surface de son morceau.

Un jour qu'il était assis le long d'une banquette et qu'il prenait son maigre repas tout en surveillant son troupeau, il vit passer sur la route une vieille femme pauvrement vêtue qui marchait en s'appuyant sur son bâton ; elle avait tout l'air d'une mendicante, mais c'était une fée déguisée comme il y en avait autrefois. Elle s'approcha du petit garçon et lui dit :

— J'ai bien faim : veux-tu me donner un peu de ton pain ?

— Hélas ! j'en ai à peine assez pour moi, car ma belle-mère est si chiche que chaque jour elle me coupe un morceau plus petit, et demain elle me donnera probablement une beurrée encore plus mince.

— Aie pitié d'une pauvre vieille, mon petit gars, et donne-

CONTE-TYPE 592

toi un Peu de ta dînette.

L'enfant, qui avait bon cœur, consentit à partager son pain avec la mendicante, qui revint le lendemain au moment où il commençait à manger et implora sa pitié : quoique le morceau fût encore plus petit que celui de la veille, il consentit à lui en couper une tranche.

Le troisième jour, la beurrée n'était guère plus grande que la main ; mais la vieille femme en eut encore sa part.

Quand elle eut mangé, elle dit :

— Tu as été bon pour une femme que tu croyais une chercheuse de pain : je suis une fée, et j'ai le pouvoir de t'accorder trois dons pour te récompenser. Choisis les trois choses qui peuvent te faire le plus de plaisir.

Le pâtre avait à la main une arbalète, il souhaita que chacune de ses flèches atteignît sûrement les petits oiseaux ; il désira que la petite musique qu'il avait faite avec un chaume vert eût le pouvoir de faire danser, même malgré eux, ceux qui en entendraient le son.

Pour le troisième don, il fut un peu embarrassé ; mais se rappelant les mauvais traitements que lui avait fait subir sa belle-mère, il voulut se venger d'elle, et souhaita que chaque fois qu'il éternuerait, elle ne pût s'empêcher de faire entendre un gros pet.

— Tes désirs seront accomplis, mon petit gars, dit la fée, dont les haillons s'étaient transformés en une belle robe, et qui avait une figure jeune et fraîche.

*•

Quand vint le soir, le petit garçon ramena son troupeau, et entrant à la maison, il éternua : aussitôt sa belle-mère, qui était dans le foyer occupée à fabriquer de la galette de blé noir, fit entendre un pet sonore et retentissant, et toutes les fois qu'il faisait « Atchin ! » avec son nez, la vieille lui répondait par un son si éclatant qu'elle en était toute honteuse. Le soir, pendant la veillée, le petit garçon se plut encore à éternuer si souvent que tout le monde reprochait à la femme sa malpropreté.

Le lendemain était un dimanche ; la belle-mère conduisit le

petit gars à la messe, et tous deux allèrent se placer sous la ch^{ai} ; Pendant la première partie de l'office il ne se passa rien d'en^o ordinaire ; mais, dès que le prêtre eut commencé son s^{er} ino^{ru} l'enfant se mit à éternuer et aussitôt sa belle-mère, qu^e

fussent ses efforts, faisaient entendre son artillerie du ba^s d^o reins, et elle était si rouge que tous les regards se fixaient sa^s, elle, et qu'elle aurait désiré être à cent pieds sous terre. Com^{me} ce bruit malséant continuait, le Recteur, troublé dans son selⁱ ; mon, ordonna au bedeau de faire sortir cette bonne femme quⁱ :

montrait si peu de respect pour le saint lieu.

Le jour suivant, le Recteur vint à la ferme et reproch^a à l^a femme sa conduite à l'église ; si inconvenante qu'elle avait scandalisé tous ses paroissiens :

— Ce n'est pas ma faute, dit-elle ; toutes les fois que l'enfant de mon mari éternue, je ne puis m'empêcher de péter, et c'est une chose qui me contrarie bien.

En ce moment, le petit gars qui allait partir avec ses moutons poussa deux ou trois éternuements, et aussitôt la femme lui répondit.

Le Recteur sortit de la maison et fit route avec l'enfant, auquel il essaya, tout en lui faisant des reproches, d'arracher son secret ; mais le petit gars, qui était rusé, n'avoua rien ; et comme ils passaient à peu de distance d'un buisson où étaient perchés beaucoup de petits oiseaux, l'enfant ajusta une flèche à son arc, et pria le prêtre d'aller ramasser l'oiseau qu'il avait tué. Il y consentit, et quand il fut arrivé à l'endroit où était tombé l'oiseau, endroit fort épineux et encombré de ronces, le petit garçon joua de sa musique, et le prêtre se mit à tourner et à danser malgré lui, si rapidement que sa soutane s'accrochant aux épines, en peu d'instant elle fut déchirée en morceaux.

Quand la musique eut cessé de se faire entendre, le Recteur put enfin s'arrêter ; mais il était hors d'haleine.

Il mena le petit garçon devant le juge de paix, et l'accusa de lui avoir fait perdre sa soutane.

— C'est un méchant sorcier, dit-il, il faut le punir.

L'enfant prit sa petite musique qu'il avait eu soin d'apporter dans sa poche, et dès qu'il l'eut portée à ses lèvres, le prêtre qui était debout commença à danser, le greffier se mit à tourner sur sa chaise, le juge de paix lui-même se trémoussait sur son

494

es, et tous les assistants jouaient des ;ambes, si bien que la s^e de justice ressemblait à une salle de danse.

⁵ *Bientôt ils furent lassés de cet exercice forcé, et ils pro-
../irent au petit garçon de le laisser tranquille s'il voulait cesser
'je jouer.*

Contée en 1878 par Aimé Pierre, de Liffré (Ille-et-Vil.), garçon de ferme à Ercé, et âgé de 19 ans. — SEBILLOT, *C. Hte-Bret.* I, 49-52, no⁷.

ÉLÉMENTS DU CONTE

I, Les objets et les pouvoirs magiques.

A : Le héros est un jeune garçon ; A 1 : très petit ; A 2 : qui garde les bêtes aux champs ; A 3 : maltraité par sa marâtre ; A 4 : mal traité par la fermière (le fermier) ; A 5 : qui n'a reçu qu'un salaire dérisoire pour ses années de service ; A 6 : trop espiègle ou vaurien.

B : Le héros rencontre une vieille ; B 1 : qui est fée ; B 2 : rencontre un personnage ; B 3 : rencontre deux personnages ; B 4 rencontre trois personnages ; B 5 : pauvre(s) ; B 6 : successivement ; B 7 : qui est Notre-Seigneur ; B 8 : avec St Pierre ; B 9 : et St Jean ; B 10 : au(x) quel(s) (à laquelle) il donne de son repas ; B 11 : pourtant bien maigre ;

B 12 : au(x)quel(s) (à laquelle) il donne le peu d'argent qu'il possède ; B 13 : au(x)quel(s) (à laquelle) il fait traverser la rivière ; B 14 : manquant d'enfoncer sous le poids de l'un d'eux (cf. T. 768) ; B 15 : et qui, en récompense, lui accorde(nt) trois dons, ou de formuler trois souhaits ; B 16 : *id.*, avec autre nombre de dons ou de souhaits.

C : St Pierre lui conseille de demander le Paradis ; C 1 : ce que le héros refuse ; C 2 : en faisant un jeu de mots ; C 3 : le héros demande le Paradis.

D : Le héros souhaite ; D 1 : un instrument faisant danser tous ceux qui l'en entendent jouer ; D 2 : sifflet ; D 3 : flûte ; D 4 : violon ; D 5 : une arme (arbalète, arc, fusil) tirant tout ce qu'il visera ; D 6 : un fusil obligeant tout un chacun à chercher la balle tirée ; D 7 : autre(s) objet(s) magique(s) ; D 8 : que celle qui le persécute émette des bruits incongrus (cf. T. 593) ; D 9 : chaque fois qu'il la regardera ou chaque fois qu'il le désirera ; D 10 : chaque fois qu'il fera un autre signe ; D 11 : que tout ce qu'il désire s'accomplisse ; D 12 : autre(s) souhait(s) ; D 13 : relevant d'(un) autre(s) type(s).

II. La danse dans les épines.

A : Le héros fait l'essai des objets (pouvoirs) acquis ; A 1 : fait danser ses bêtes ; A 2 : fait danser jusqu'à épuisement sa persécutrice ;

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

A 3 : fait danser un vitrier (faïencier...) dont tout le chargement se brise ;
 A 4 : fait danser d'autres personnes ; A 5 : n'arrête pas de faire &nuit
 des bruits incongrus à sa persécutrice ; A 6 : même en *présence* du curé
 A 7 : qui est son ami ; A 8 : à l'église

B : Le curé va faire des reproches au héros ; B 1 : le héros accepte,
 de tirer un oiseau à condition que son interlocuteur le ramasse ; B 2
 héros tire cet (un) oiseau qui tombe dans un buisson ; B 3 : le héros tire
 une balle dans les buissons ; B 4 : puis, en jouant de son instrument, le
 héros fait danser et se déchirer aux épines ; B 5 : le curé ; B 6 : une au-
 tre notabilité ; B 7 : autre(s) personne(s).

III. *Le héros échappe à la justice.*

A : La justice ayant été avertie, le héros est arrêté ; A 1 : et con-
 damné à mort.

B : Comme dernier désir, le héros demande à jouer de son instru-
 ment, ce qu'on lui accorde ; B 1 : le héros, qui a apporté son instru-
 ment sur lui, se met à en jouer ; B 2 : en dépit de la mise en garde de sa
 (ses) précédente(s) victime(s) ; B 3 : celle(s)-ci se fait (font) attacher.

C : Tirant d'abord une balle dans l'eau, où toute l'assistance est
 obligée de se jeter ; C 1 : jouant de son instrument le héros fait danser
 toute l'assistance ; C 2 : y compris la (les) personne(s) attachée(s) ; C 3 :
 qui se noie ; C 4 : et s'en va tout en jouant ; C 5 : et est libéré ; C 6 :
 pour qu'il s'arrête de jouer, l'assistance étant à bout de forces ; C 7 : car
 le juge (l'assistance) est en joie.

IV. *Episode adventice.*

A : A sa mort, le héros se voit d'abord refuser l'entrée du Paradis
 par St Pierre qui ne lui pardonne pas d'avoir jadis dédaigné de le deman-
 der ; A 1 : mais n'est pas davantage accepté en Enfer, ni en Purgatoire,
 car il a été bon sur terre.

B : Il revient vers le Paradis ; B 1 : joue de son instrument ; B 2 :
 y jette son couvre-chef sur lequel il va s'asseoir ; B 3 : J. Ch. intervient,
 et il peut rester.

LISTE DES VERSIONS

1. **CARNOY, C. fr.**, 179-183. *La flûte et l'anneau enchantés* (Ar-
 tois). - I. A, B, B 10, B 16 (deux), D 1, D 3, D 7 (anneau le rendant
 petit ou grand à volonté). - II. Echappe grâce au pouvoir de son an-
 neau à des voleurs, puis obtient la fille d'un seigneur en mariage après
 2 épreuves ; la première relève du T. 571 : troupeau de lapins à garder,
 il réussit parce qu'il oblige les lapins, avec sa flûte, à danser ; 2^e épi. :
 échapper au bourreau. - III. B 1, C 1, C 5, C 6.

2. ID., *ib.*, 285-287. *Le violon merveilleux = Romania VIII*
 (1879), 244-245. (Pic.) Vers. très probablement infl. par la vers. de
 Grimm. - I. A, A 5 (3 liards pour 3 années), B 2, B 5, B 12, B 15, D,
 9, 5 D 1, D 4, et la Parole franche, c'est-à-dire qu'on ne puisse jamais
 ien lui refuser. - II. B 1, B 2, B 4, B 7 (le fermier avaré qui lui
 donne 1000 écus pour qu'il s'arrête de jouer). - III. A, A 1, B (à cause
 du don de la parole franche), B 2, B 3, C 1, C 5, C 6.

3. Du **MERIL, Etudes**, 473. e On raconte encore en Normandie,
 comme en Allemagne... *le Violon enchanté*... ».

4. **Pays Normand**, I (1900), 141-144. *Le sifflet enchanté*. Ra-
 conté à la première personne. - I. A, A 2, B 3 (magiciens), B 10, B 16
 (deux). D 1, D 2, D 5. - II. A, A 4 (demoiselle), A 3, B, B 1, B 2, B 4,
 D 5. - III. A, A 1, B, B 2, B 3 (curé se cache dans coffre et vitrier sous
 table), C, C 2, C 5, C 7.

5. **MFYRAC, Ardennes**, 482-485. *Le petit berger du pont des Aul-
 nes*. - I. A, A 2, A 4, B 2, B 5, B 10, B 11, B 15, D, D 1, D 2, D 5,
 D 8, D 9. - II. A, A 5, A 6, A 7, B, B 1, B 2, B 4, B 5. - III. A, A 1,
 B, B 2, B 3, C 1, C 2, C 4.

Cf. *ib.*, 417-419. *Les gabelous d'Autrecourt et la flûte enchantée*.
 Motif de la flûte faisant danser, incorporé à une histoire sans rapport
 avec notre thème.

6. LA1.1 **EMENT, Argonne 1**, 200-206. *La flûte enchantée*. - I. A,
 A 6, mol traité par la servante du bailli, A 2, B 2, B 5, B 7, B 10, B 15,
 C 3, souhaite que la servante ne fasse que des maladresses au grand repas
 du bailli, D 1, D 3. - II. Le repas apprêté par la servante est immangeable,
 B 1, B 2, B 4, B 6. - III. A, A 1, B, B 2, B 3, C 1, C 4.

7. **MERKELBACH-PINCK, Loth. Vm.**, 316-317. *Der Knecht, der
 siehen fabrc lang fût. drei Pfennig diente* (Le valet qui sert pendant sept
 ans pour trois pfennig). - I. A, A 5, B 4, B 5, B 6, B 12, puis B 2,
 B 7, B 15, C. D 7, D 13 (serviette du T. 563), D 2 (faisant accourir
 tous ceux qui l'entendent), D 1, D 4. - II. A, se fait apparaître un bon
 repas, puis se met à siffler, et à jouer du violon, A 4 (toutes les personnes
 accourues. dont un marchand d'oeufs) ; le héros jette une pièce dans un
 buisson d'épines. B 4, B 7 (un juif). - III. A, A 1, sur la demande du
 juge, BI, B 2, B 3, C 1, C 2, C 4.

8. Rous sEY, *Roumois*, 60-73, n° 7. *Dja K dâs* (pot. phonétique).
Jean gui danse. Repris in *Barbizier* 1957, 556-558. - I. A, B, B 5, B 1,
 B 10, B 16 (un), D 1, D 4. - II. A, A 4 (tout le village), B, B I, B 2,
 B 4, B 5. - III. A, A 1, B, B 2, B 3, C 1, C 2, C 4.

9. Ms **MILLIEN-DELARUE, Niv.** *Le curé dans les épines*. - I. A,
 A 2, A 4, mène paître ses bêtes le dimanche matin de bonne heure pour
 pouvoir aller à la messe, B 2, B 7, B 16 (deux), D 2 (avec pouvoir D 11),
 D 8, D 10 (dira Beurli - qui est le nom de son chien). - II. A, A 5,

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

A 6, A 8, A 4 (toute l'assistance à la messe, y compris le curé), B, B 2, B 4, B 5. - III. A, A 1, B, B 2, B 3, C 1, C 2, C

10. ID., *ib. Le sac de Pipette*. (Avec T. 330, Cf. Catal. I, p. 353, vers. 22). - I. A, A 5 (4 sous en 4 ans), B 4, B 5, B 6, le premier est la Sainte Vierge, B 7, B 8, B 12, B 15, C (son ange), C 1, D 5, D 1, l) D 7, D 13 (sac du T. 330). - II. A, A 3, B 1, B 2, B 4, B 5. (Ici épisode du t. 330). - III. A, A 1, B 1, C 1, C 5. (Fin par le T. 330).

11. LUZEL, *V' Rapport*, 41-42. *Les Trois souhaits*. - I. A, A 2, A 3, B 3, B 7, B 8, B 13, B 14, B 15, D, D 7, D 13 (serviette du T. 563), D 5, D 1, D 4. - II. « Il put, désormais, faire des festins sur l'herbe, et s'amuser avec son arc et son violon, et même se venger des mauvais traitements de sa marâtre et de quelques autres ».

12. ID., *Lég. chré.*, I, 48-67 *Jannig ou les trois souhaits*. (Avec T. 675, cf. ci-après, vers 6 de ce type). - I. A, A 2, A 3, B 3, B 7, B 8, B 13, B 15, C, C 1, C 2, D, D 11, D 5, D, D 3. - II. A, se souhaite un bon repas ; la marâtre, étonnée de sa bonne mine, en parle à un moine, A 7, B (il croit qu'il vole à l'abbaye), B 1, B 2, B 4, B 5 (le moine). - III. A, A 1, B, B 2, C 1 ; il souhaite que sa marâtre et le moine soient couplés sous un joug de boeufs, ils sont obligés de danser ainsi et blessent beaucoup de monde, C 5, C 6 ; la marâtre et le moine sont pendus. (Continué par le T. 675).

13. CERNY, *C. et Lég. Bret.*, 91-110. *Jean le Crasseux*. - I. A (idiot), A 2, B 4, B 5, B 6, B 10, B 4 (autres), B 7, B 8, B 9, B 15, C, C 1, D, D 12 (souliers ferrés, bonnet qui ne s'use pas), D 1 (biniou). - II. A, A 4 (toute la ferme), son maître lui prend son biniou et le cache dans la baratte ; quand la fermière se met à baratter, elle croit que le diable y est enfermé et appelle le curé pour l'exorciser ; le héros retrouve son instrument. - IV. A, A 1, B, B 2, B 3.

14. R.T.P., XVII (1902), 487-488. *Le sac de Belzic* (Lucie GUILLAUME, Morb.). (Avec T. 330, cf. Catal. I, p. 355, vers. 39). - I. A, A 2, A 3, B 4, B 5, B 7, B 8, B 9, B 10, B 11 (et leur fait une place sur la paille où il couche), B 15, C (tous trois), C 1 (il veut le gagner), D, D 1, D 2, D 5, D 7, D 13 (sac du T. 330). - II. A, tue avec son fusil beaucoup de gibier de sorte que sa marâtre peut donner un grand festin en l'honneur de son frère prêtre, mais dont le héros ne profite pas, A 2, A 4 (toute l'assistance, dans les plats brisés). Il doit être livré au diable. (Continué par T. 330).

15. R.T.P., XXXII' (1918), 19-20. *Les trois souhaits du gardeur de vaches* (Mme LE GAC-SALONNE, B. Bret.). - I. A, A 2, B 4, B 7, B 8, B 9, B 13, B 15, C, C 1, C 2, D, D 1, D 2, D 7 (baguette gardant toute seule les vaches, et buisson d'épines où il pourrait envoyer tous ceux qui l'ennuieraient). - Vit heureux.

16. CADIC, *Bret. I*, 305-313. *Le sonneur de bombarde de Guémené*.

- I. A, A 2, A 3, B 4, B 7, B 8, B 9, B 10, B 11, B 15, C, C 1, D, 12 (que sa marâtre ne puisse le frapper ; qu'il puisse manger à discrétion), D 1 (bombarde). - II. A, sa marâtre lève la main, mais ne peut le frapper ; elle veut le faire jeûner, mais il se régale, A 2. Il vit tranquille.

IV. A, B 1, B 3.

17. CADIC, *Métiers*, 153-161. *Plus fort que les saints*. Arr. - I. A, A 2, A 3, B 4, B 7 (accompagné de saint Guérec et saint Aignan, patrons de ce pays), B 10, B 11, miracle du pain qui se multiplie, offre son lit, miracle du lit qui s'élargit pour tous les quatre, C (Dieu), C 1 (préfère le gagner), B 16 (quatre), D, D 8 (éternue), D 9, D 1 (biniou), D 6, D 7 (fouet dont le claquement rassemblera tout le monde). - II. A, A 5, A 6, A 8, A 4 (mendiants, rouliers), B, demande au curé de lui dénicher une pie, et le fait danser au haut de l'arbre. - III. A, tire un coup de fusil au loin, et les gendarmes sont obligés de courir dans cette direction. - IV. A (par saint Guérec), B (avec ses 3 objets), par le daquement de son fouet il rassemble tous les saints, B 1 (et les fait tous danser), tire un coup de pistolet au dehors et ils se précipitent tous hors du Paradis, B 3.

18. Ms G. MASSIGNON, *B. Bret.* (C. de tailleurs de lin). *Jean-Yves*. (Avec épis. du T. 330). - I. A, B 3, B 7, B 8, B 13, B 16 (quatre), C, C 1, C 2, D, D 6, D 8 (sa mère), D 9, D 12, D 13 (poirier du T. 330), D 1, D 2. - II. A, A 5 (à sa mère parce qu'il n'a que du pain noir alors que les invités festoient), puis A 8 A 4 (toute l'assistance y compris le recteur à la sortie de la messe). (Inclusion épis. du T. 330 : les gendarmes viennent le chercher, mais montent au poirier, d'où le héros ne les relâche que contre la promesse de le laisser tranquille), B, B 3, B 4, B 5. - III. A, B (avant de partir), C (y compris le curé en chaire démolissant tout sur son passage), C 1, C 3, C 5.

19. ID., *ib.* (C. de paysans). *Charlic*. - I. A, A 3, B 4, B 7, B 8, B 9, B 13, B 14, B 15, C, C 1, D, D 1, D 2, D 12, D 13 (fagots portés par les moutons du T. 675 et faveur après sa mort de pouvoir se mettre là où il aura jeté son chapeau : cf. T. 330). - II. A, A 2, elle devient douce avec lui. - Il se marie et fait danser toute la noce. Elève une grande famille. - IV. A, A 1, B, B 2.

20. ID., *ib.* (C. de paysans). *Le petit vacher et sa belle-mère*. - I. A, A 2, A 3, B 3, B 7, B 8, B 10, B 11, B 16 (un), D 4 (auquel N.S. donne le pouvoir chaque fois qu'il en jouera), D 8. - II. A, A 5, B, il en est de même du curé : il explique à la marâtre que l'enfant a reçu le violon de quelqu'un qui est plus fort que lui, et qu'elle doit devenir meilleure envers lui.

21. SÉBILLOT, *C. Hte-Bret.*, I, 49-52, n° 7. *Les trois dons*. - Est la vers. type reproduite ci-dessus.

22. SÉBILLOT, *Litt. or. Hte-Bret.*, 147-152. *Les trois dons*. - I. A, A 2, A 3, B 2, B 5, B 10, B 11, B 15, D, D 8, D 9, D 6, D 1 (clarinette). - II. A, A 5, B, promet de dire son secret au curé si celui-ci se met tout nu, ce qu'il fait, B 3, B 4, B 5. - III. A, A 1, B (et à pouvoir tirer un

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

coup de pistolet), B 2, B 3, C, C 1, C 3. « Le petit gars alla ensuite délier le prêtre et ils s'en retournèrent gaiement tous deux ».

23. R.T.P., IX (1894), 267-268. *Le batelier, Notre-Seigneur, saint Jean et saint Pierre* (P. SÉBILLOT, Hte-Bret.). (Avec T. 330, cf. Catal. I, p. 356, vers. 51). - I. B 3, B 7, B 8, B 13, B 16 (deux), C, C 1, D, D 3, D 7, D 13 (sac du T. 330). [Epis. du t. 330]. - Puis : III. A, A 1, B, C 1, C 5, C 6. [Continué par le T. 330].

24. ORAIN, C. *Pays gallo*, 289-292. *Les sorciers*. - I. A, reçoit des sorciers D 1, D 4. - II. A, A 4 (ses camarades) ; le curé s'offre à lui dénicher un nid de pies au-dessus d'un buisson, B 4, B 5, A 2 (sa mère). - III. A, A 1, B, C 1, C 4.

25. Trad., XVIII (1904), 225 ; 266. *Jean Simon dans le Paradis* (ORAIN, Ille-et-Vil.) (Avec T. 330, cf. Catal. I, p. 357, vers. 55).

26. PINEAU, C. *Poitou*, 145-151, n° 6. *Le maréchal*. (Avec T. 330, cf. Catal. I, p. 357, vers. 57). - I. A, A 6, B 2, B 5, B 10, B 15, C (une voix), C 1, C 2, D, D 5 (fusil), D I, D 4, D 8, D 10. - II. B 1, B 2, B 4, B 5, A, A 5 (à sa mère). [Continué par T. 330].

27. ID., F.L. *Poitou*, 75-78. *La bonne femme qui pète et le curé qui danse*. - I. A, A 2, A 3, B 2, B 13 (deux fois), B 16 (un à chaque fois), D, D 8, D 1, D 3. - II. A, A 5, A 6, B, B 4, B 5. - III. A, B, B 2, B 3, C 1, C 2.

28. ROCHE, C. *limousins*, 83-98. *Lu piti dzugadoû. Le petit joueur*. (Avec T. 675, cf. ci-après vers. 12 de ce type, et épis. du T. 330). - I. A, A 2, A 3, B 2, B 7, B 13, B 16 (cinq), D, D 8, D 9, D 12, D 13 (fagot se faisant tout seul et portant le héros du T. 675), D 7, D 13 (jeu de cartes du T. 330), D 1, D 3, D 5. - II. A, se fait porter par le fagot, A 5, A 6, A 8, B [Ici épis. du T. 330 : joue aux cartes avec le curé et lui eagne cent écus], B 1, B 2, B 4, B 5. - III. A, A 1, B, B 2, B 3, C 1, C 2, C 5, C 7. [Ici T. 675]. A la mort de son enfant, le héros se fait faire un bon sac de toile et se met à voyager. [Fin par le T. 330, cf. décomposition en éléments de ce type in Catal. I, 348-349 : IV. A, B 4, B 5. - V. A, A 4, A 5 (Dieu), A 6, B, B 1, C, C 1. C 3].

29. SEIGNOLLE, C. *Guyenne*, I, 97-101, n° 16. *La baguette et le sifflet magique*. - I. A, A 6, A 2, B 3, B 7, B 8, B 13, B 14, B 16 (deux), D I, D 2, D 7 (baguette avec pouvoir magique), D 11. - II. A, A 1, commande à sa baguette de faire venir deux fagots entre les cornes de chaque chèvre, puis de faire apparaître un repas magnifique pour lui et ses parents adoptifs, A 4 (parents adoptifs), B, suite altérée : c'est le curé qui tire un oiseau sur un buisson, et petit Pierre refusant d'aller le chercher, veut le frapper. - III. B 1, B 2, B 3, C 1 (le curé), C 2.

29 bis. MS SEIGNOLLE. *Guyenne III. S. t* Eléments du T. 592.

30. CENAC-MONCAUT, *Lit or. Gasc.*, 107-115. *La flûte du berger*

Meyot. - I. A, A 1 (*Meyot* = Moitié d'homme), A 2, A 4, B (très petite), B 1, B 13, B 16 (un), D, D 1, D 3. - II. A, A 1, B 2 (le maire), B 4, B 13 6 (le maire), A 2 (et le fermier, parmi les plats brisés). - III. A, A 1, 5 1, C 1. La fée apparaît et explique : quiconque promet de se corriger, ne dansera plus.

31. BLADÉ, C. *Gasc.*, III, 87-92. *La flûte de Courtebotte*. - I. A, A 1 (cf. titre), A 2, A 4, B (très petite), B 1, B 13, B 16 (un), D 1, D 3. -- II. A, A 1, B 4, B 6 (le juge), A 2 (et le fermier, parmi les plats brisés). -- III. A, A 1, B 1, C 1, C 5, C 6 ; il obtient en plus la pendaison du juge et du fermier, et que chacun des assistants lui paye cent pistoles.

32. DAKDY, *Albret*, II, 118-121, n° 38. *Lou hillastré éscarniaou. Le beau-fils railleur*. - I. A, A 6, A 2, A 3, B 4, B 7, B 8, B 9, B 13, B 15, D 8, D 10, D 5 (baguette), D I, D 3. - II. A, B 2, B 4, B 5, A 4 (marchands). - III. A, B 1, C 1, et les fait émettre des bruits, C 5.

33. MS MAUGARD, C. *Aude Pyr.* = MAUGARD, *Pyrénées*, 139-146, n° 17. *Le petit chevrier ou le chemin de verre*. (Avec T. 675, cf. ci-après vers 14 de ce type). - I. A, A 2, A 3, B 3, B 7, B 8, B 13, B 16 (un), D, D 2 (auquel N.S. donne le pouvoir D 11). - II. Sa marâtre le conduit au bourreau sans raison aucune, et en chemin rencontre une autre méchante femme qui s'apprête à le piquer avec son aiguillon ; comme elles longent une haie, B 4, B 7 (les 2 femmes). - III. B, B 2 ; il demande à son sifflet que la lame tranche le cou à la marâtre, ce qui se fait. [Continué par le T. 675].

34. *Armagna du Père Menfouté*, IV (1926), 42-43. *Sornette de ma gran...* - I. A, A 1 (le petit Poucet), A 2, A 3, B (avec sa fille), B 1, B 13, B 14 (c'est la Reine des fades portant « l'oule des miracles »), B 16 (un), D, D 1, D 2. - II. A, A 1, A 4 (chasseurs), A 3, A 2. - III. A, A 1, B 1, C 1, C 5, C 6.

35. JOISTEN, C. *et chans. Htes-Alpes*, 45-50. *Les aventures de Petit-jean*. (Débute par le T. 650, cf. ci-après vers. 29 de ce type). Puis épis. du T. 592: I. Le héros possède D 5, D 1, D 4 - II. B 2, B 4, B 5 (et d'autres personnes). - III. B 3, C 1, C 2. (Continué par différents épis. de contes facétieux et de l'ogre dupé - ici un ours - ; cf. aussi ci-dessus T. 559, vers. 10).

36. *Armana Prouv.* 1865, 60-62. *Lou siblet* = MISTRAL. *Nouv. Pr. alm.*, 10-17. *Le sifflet*. - I. A, A 2, A 3, B 4, B 7, B 8, B 9, B 13, B 14, B 16 (un), D, D 1, D 2. - II. A, B 4, B 7 (chasseurs), A 3, A 2. - III. A, A 1, B, B 3, C 1, C 2, C 5, C 6.

37. *Ib.* 1880, 100-105. *Loti Conte de Lougnoun-lou-Nia* (Le Conte de L. le Niais). (Anseume MATHIEU). Est le T. 675 (cf. ci-après vers. 16 de ce type) avec inclusion d'épis. du T. 592. - I. A, B, B 1, B 10, B 11, B 16 (deux), D, D 2, D 7 (baguette). - II. A, A 3, A 4 (notamment jeunes filles qui se moquent de lui). (Puis T. 675).

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

38. Ms G. MASSIGNON, *Corse 1959. Le sifflet enchanté*. (m_{ei} épis. d'« Anger Bargain »). — I. A, A 2 (pour un curé). Le héros p_r sède D 1, D 2. — II. Successivement fait danser les différentes perso_{nti} aucune ne voulant croire la chose possible : la servante, le curé, A 3^{es}. III. A, le juge demande aussi à voir, mais acquitte le valet, parce qu'il; s'est servi de son sifflet que sur demande. Acquitté, le valet rend la vi_{es} impossible au curé et à la servante que ceux-ci décident de partir, le saur maître des lieux.

39. POURRAT, *Trésor des c.*, VII, 38-46. *Le conte du flutiau*. I. A, A I, A 2, A 3, B 4, B 6, B 13, B 14 (c'est le Drac), B 16 (un), n_i D 2. — II. A, A 1, et des étourneaux qui s'embrochent sur la haie, 134' B 6 (juge), A 3, A 2, A 4 (son père) — III. A, A I, B, B 2, B 3, C 5, C 6.

- a) THÈSE ROY, *Gaspésie. Le Violon*. Cf. ID., *Litt. or. Gasp.*, 226.
- b) Ms Mus. NAT. *Ottawa*. A 18 (362). La *princesse à marier par celui qui la fera* rire. Nouv. Brunswick, 1959. Motif du violon magique dans une vers. du T. 559.
- c) Ms ARCH. F.L. *Québec*. — 6 vers. — *Louis*. : 1 vers.
- d) CARRIÈRE, *Missouri*, 207-208, n° 41. *L'p'tsit vacher*.

5*

Ce conte (1) essentiellement européen bien qu'il apparaisse aussi sporadiquement ailleurs, a été souvent traité littérairement, particulièrement en Angleterre et en Allemagne.

La plus ancienne version connue est un poème anglais du xv* s., repris et diffusé par la littérature de colportage (2).

L'association avec le motif caractéristique du T. 593, que connaît le vieux récit anglais, se retrouve aussi fréquemment dans la tradition française (motif I. D 8 in 10 vers.).

Sur 20 vers., connaissant la danse dans les épines, la victime du héros est 13 fois le curé (cf. aussi vers. 12 : moine). Seule la vers. lorraine 7 connaît un juif dans ce rôle.

Comme l'indique la classification internationale, le conte a tendance à s'associer à d'autres types. Se rencontrent surtout en France la combinaison avec le T. 330 (vers. 10, 14, 18, cf. 19, 23, 25, 26) ou avec le T. 675 (vers. 12, 33), voire avec les 2 à la fois (vers. 28) (3). Dans ces

(1) THIMPSON, *The folktale*, 76-77.

(2) Cf. John Astrom, *Chapbooks of the eighteenth Century*, London, 1882, p. 238-244. *The Friar and Boy or the Young Piper's Pleasant Pastime*.

(3) Peut-être est-ce à une contamination par le T. 675 que nous devons le motif I. A 1 dans 3 de nos vers. (30, 31, 34). Cf. particulièrement le nom « *Moitié d'homme* » du héros de la vers. 30.

CONTE-TYPE 592

deux types se retrouve en effet, tout comme dans le T. 592, l'épisode introductif de l'aide aux personnages surnaturels.

Le jeu de mot avec lequel le héros refuse de demander le Paradis offert par saint Pierre (nos motifs I. C à C 2) se rencontre surtout dans les versions bretonnes, où il est basé sur la feinte homonymie de Paradis avec *bara-clous* (= pain doux).